

Conditions générales de vente

1/ Réservation et Paiement

1.1. Réservation

- Demande de réservation en ligne sur le Site : sur la page de la chambre que vous aurez choisie, en cliquant sur « je réserve » ou sur la page contact / réservation. Vous accéderez au formulaire de réservation et devrez sélectionner la chambre souhaitée et le nombre de participants, renseigner vos coordonnées et indiquer l'objet de votre demande avec vos dates de séjour.

- Demande de réservation par téléphone : Vous pouvez faire votre demande auprès de Les Hauts du Cheylard par téléphone au 04 66 46 65 96.

A la suite de votre demande, il vous sera envoyé par mail, la disponibilité et les conditions financières de votre séjour. Ce mail fait office de devis.

Votre Réservation ne sera prise en compte qu'à réception par Les hauts du Cheylard du paiement des arrhes selon les modalités prévues à l'article 2.2. et une confirmation définitive de réservation vous sera envoyée sous une dizaine de jours par mail.

1.2. Modalités de paiement

Vous pouvez régler les arrhes de votre séjour par chèque bancaire (uniquement pour des paiements devant intervenir à plus de 30 jours de la date du séjour), virement bancaire ou chèques vacances.

Le solde du séjour sera réglé sur place lors de votre venue par chèque bancaire, carte bancaire, chèques vacances ou espèces.

1.3. Facture

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Les Hauts du Cheylard, une facture est réalisée et pourra faire l'objet d'une impression ou d'un envoi par mail, sur simple demande, au plus tard dans les 15 jours suivant tout encaissement.

2/ Conditions et Frais d'annulation / Résolution

2.1. Annulation/résolution du fait du voyageur

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date d'arrivée), vous devez en informer Les Hauts du Cheylard par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour l'encaissement des arrhes.

En cas d'annulation de votre voyage :

- 1) plus de 31 jours avant la date d'arrivée : remboursement des arrhes.
- 2) entre 30 jours et le jour d'arrivée : encaissement des arrhes.

Lorsque plusieurs personnes sont inscrites sur une même réservation et que l'une d'elles annule son séjour entre 30 jours et le jour d'arrivée, le montant total de la réservation sera facturé auquel sera déduit 22 euros par personne absente.

2.2. Annulation du fait de Les Hauts du Cheylard en raison de circonstances extraordinaires

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements d'arrhes vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités.

Conditions de vente mises à jour au 07 octobre 2025

Les Hauts du Cheylard

SAS au capital de 5 000 €

RCS Mende 889 065 637

4 impasse du berger

Laubarnès

48300 CHEYLARD L'EVEQUE